

EAE ARB 2

SESSION 2020

**AGREGATION
CONCOURS EXTERNE**

**Section : ARTS
Option B : ARTS APPLIQUÉS**

ÉPREUVE ÉCRITE D'HISTOIRE DE L'ART ET DES TECHNIQUES

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1800B	102	0428

Discutez ce jugement de Sir Leigh Ashton, directeur du Victoria and Albert Museum à Londres en 1949 : « À mon avis, il a été mis beaucoup trop d'insistance sur la manière d'exposer les objets, au détriment des objets eux-mêmes. Le principe d'un bon musée, c'est que les objets parlent d'eux-mêmes. »
(*Museums in Modern Life*, Londres, The Royal Society of Arts, vol. xcvii, 1949, p. 84).